



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE



## **Conclusions du Conseil**

### **Garantir l'efficacité et l'effectivité futures des dépenses sociales et Orientations en matière d'analyse de la qualité des finances publiques**

*2866ème session du Conseil*  
*AFFAIRES ECONOMIQUES et FINANCIERES*  
*Bruxelles, le 14 mai 2008*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"Le Conseil a examiné les stratégies qui permettraient de rendre les régimes de sécurité sociale en vigueur dans l'Union européenne plus efficaces, plus effectifs et plus viables.

Les États membres de l'UE consacrent entre 13 % et 33 % de leur PIB aux dépenses sociales. Le Conseil souligne que l'accroissement de l'efficacité et de l'effectivité des dépenses sociales aura un impact déterminant sur l'amélioration et la garantie de la qualité, de l'évolution et de la viabilité budgétaire à long terme des modèles sociaux européens et des finances publiques en général. Des politiques modernes dans le domaine social, de l'enseignement et du marché du travail devraient allier flexibilité et sécurité et faire en sorte que les citoyens disposent des compétences, du soutien et des incitations nécessaires à leur réussite dans un monde en mutation. Au cours des dix dernières années, les États membres ont déployés des efforts considérables pour réformer leurs régimes de sécurité sociale et en garantir la viabilité, en particulier pour faire face aux défis qu'entraînent le vieillissement de la population, les mutations socio-économiques et la mondialisation.

Le Conseil note que l'expérience acquise par les États membres contribue à dégager des pistes éventuelles en vue de réformes porteuses d'une plus grande efficacité. Tout en insistant sur le fait qu'il n'existe pas de solution unique, le Conseil relève un certain nombre de traits généraux qui peuvent améliorer l'efficacité et l'effectivité des réformes des régimes de protection sociale:

# **P R E S S E**

- dans les différents pays, le fait que différentes réformes (par exemple, la réforme du travail et des retraites) soient menées de front dans le cadre d'une approche globale prenant en compte les différents éléments du régime de sécurité sociale peut se révéler utile. De même, il importe de tenir compte des différents niveaux de l'administration publique chargés de mettre ces réformes en œuvre;
- les régimes de prestations sociales et les régimes d'avantages fiscaux devraient soutenir l'inclusion active et la formation tout au long de la vie des bénéficiaires de revenus de transfert grâce à des incitations visant rendre le travail plus rémunérateur;
- l'inclusion sociale et la capacité de réaction au changement devaient être appuyées par des politiques d'amélioration de la formation du capital humain tout au long de la vie;
- la complémentarité entre les dépenses sociales et celles affectées au capital humain est un élément déterminant pour ce qui est d'assurer une large participation au marché du travail, l'inclusion sociale, l'accroissement de la compétitivité de l'UE et le contrôle des dépenses sociales;
- l'enseignement à tous les niveaux doit jouer un rôle primordial dans la stratégie d'accroissement de l'investissement dans le capital humain et l'enseignement supérieur (tant privé que public) est un élément clé de la capacité à innover.

Les stratégies visant à améliorer l'efficacité et l'effectivité des dépenses sociales tireraient profit d'une évaluation systématique, dans les différents pays, des politiques en vigueur et de leur incidence sur la croissance, à l'aide d'instruments de mesure et d'indicateurs appropriés, cohérents et fiables. Des informations appropriées sur les dépenses sociales privées, sur les dépenses fiscales et sur la progressivité des régimes fiscaux permettraient également d'avoir une vue d'ensemble des dépenses sociales. Des outils spécifiques comme l'établissement de budgets axés sur les performances et l'évaluation des dépenses ou des arrangements institutionnels faisant notamment intervenir des organes d'évaluation externes peuvent également contribuer à améliorer le rapport coût-efficacité, la discipline budgétaire et la viabilité des dépenses sociales. Une gestion plus efficace des dépenses sociales permettrait également de réaliser des économies considérables.

Le Conseil:

- confirme à nouveau l'appel lancé au CPE et à la Commission afin qu'ils intensifient leurs efforts en vue d'améliorer la mesure et l'analyse de la qualité des finances publiques et son incidence sur la croissance<sup>1</sup>. Les États membres et la Commission pourraient inclure dans les programmes nationaux de réforme dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et dans le programme communautaire de Lisbonne des analyses en matière d'effectivité et d'efficacité.
- invite le CPE et la Commission à poursuivre leur analyse sectorielle, en vue
  - d'évaluer plus en détail l'efficacité et l'effectivité des dépenses publiques dans le domaine de la R&D et de l'enseignement. Compte tenu de la relation étroite entre l'enseignement supérieur, la productivité et la croissance, il serait souhaitable de mettre au point des instruments appropriés permettant de mesurer la performance afin d'en évaluer l'efficacité et l'effectivité;

---

<sup>1</sup> Voir les conclusions du Conseil d'octobre 2007.

- d'analyser l'incidence économique et budgétaire de la poursuite de la réforme des soins de santé et des retraites. L'échange d'expériences et des meilleures pratiques en matière de réforme des dépenses sociales devrait être encouragé. La compréhension de l'interaction entre les différentes catégories de dépenses sociales et le système fiscal, combinée avec la mise au point d'outils appropriés permettant de mesurer la performance et d'autres formes d'évaluation facilitera l'amélioration de l'efficacité et de l'effectivité des dépenses sociales;
- d'analyser la qualité, la viabilité ainsi que l'efficacité et l'effectivité de la structure des recettes et son interaction avec les régimes de sécurité sociale, ainsi que ses implications macroéconomiques. Le Conseil réaffirme également, en particulier, qu'il est nécessaire que les États membres échangent, dans le cadre des procédures existantes, des informations sur les réformes fiscales qu'ils mènent et qu'ils envisagent de mener ainsi que sur leur incidence sur la croissance, l'emploi et les dépenses sociales;
- d'actualiser les travaux sur les cadres budgétaires, y compris sur les arrangements institutionnels susceptibles de conduire à une meilleure qualité des finances publiques, y compris l'établissement de budgets axés sur les performances et l'évaluation des dépenses.

Le Conseil prend note des progrès réalisés dans la transmission des données de deuxième niveau, ventilées par pays, sur la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) dans le domaine des dépenses publiques. Afin de permettre la poursuite de l'analyse des tendances passées dans le domaine de la composition des dépenses publiques, il importe de combler rapidement les lacunes qui subsistent et de tout mettre en œuvre pour rendre ces données publiques au plus tard fin 2008.

Le Conseil reprendra l'examen de ces questions au cours du premier semestre de 2009 par une analyse des tendances dans la composition des dépenses publiques. Cette analyse devrait comporter un tour d'horizon des progrès réalisés dans la mise au point des outils de mesure et des indicateurs de la qualité des finances publiques et d'autres travaux sur l'efficacité et l'effectivité des dépenses dans les domaines de la R&D et de l'enseignement à tous les niveaux."